



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 243 – 31 janvier 2024

Les titres à la une

Afrique centrale : CEMAC – La BEAC maintient son taux directeur à l’occasion du Comité de Politique Monétaire de décembre

Afrique de l’est : Kenya – FMI : approbation d’un accès exceptionnel supplémentaire de 941,2 MUSD aux titres des programmes FMI

Afrique de l’ouest : Ghana - Le Club de Paris et la Chine parviennent à un accord sur la restructuration de la dette bilatérale du Ghana

Afrique de l’ouest : Côte d’Ivoire – Emission avec succès d’un Eurobond de 2,6 Mds USD

Afrique australe : Angola – L’Angola quitte l’OPEP

LE CHIFFRE À RETENIR

25 Mds \$

25 Mds \$ d’investissements dans le secteur de l’électricité seraient nécessaires chaque année pour éliminer la précarité énergétique en Afrique (*International Energy Agency*).

Table des matières

Focus	3
Conjoncture	4
Environnement des affaires	8
Projets et financements	10
Secteurs d’activités	12
• Energies et matières premières	12
• Industrie, transports et services	15
• Agriculture et agroalimentaire	17
Agenda	18
Contacts	19

Perspectives énergétiques en Afrique (rapport d'octobre 2023 de Deloitte)

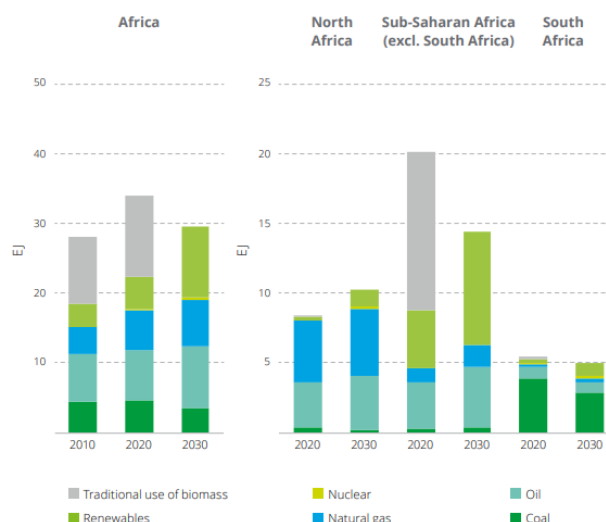
Selon le cabinet Deloitte, l'Afrique possède d'abondantes réserves d'énergies, renouvelables et non-renouvelables, et de minerais critiques. Le continent détient ainsi 125 milliards de barils de réserves de pétrole, 18 trillions de mètres cubes de gaz naturel ainsi qu'une part conséquente du potentiel énergétique renouvelable mondial (10TW de solaire, 35 GW d'hydroélectricité, 110 GW d'éolien et 15 GW de géothermie). Le continent pourrait produire 5 000 mégatonnes d'hydrogène par an selon l'IEA tandis que la RDC détient 70 % de la production mondiale de cobalt et l'Afrique du Sud 60 % de la production de manganèse, 75 % du platine et 40 % du palladium.

Toutefois, malgré ces importantes ressources naturelles, le rapport note que 600 millions de personnes vivent toujours sans accès à l'électricité en Afrique Subsaharienne, dû au manque d'investissement dans les infrastructures énergétique. 25 Mds \$ d'investissements dans les réseaux électriques, la production d'énergie et les solutions hors réseau seraient ainsi nécessaires chaque année pour éliminer la précarité énergétique en Afrique. Selon les auteurs, des investissements massifs devront par ailleurs être renforcés au vu des projections qui prévoient un doublement de la population africaine d'ici 2040 pour atteindre 2,1 milliards de personnes tandis que l'exode rural conduirait un demi-milliard de personnes à s'installer en zones urbaines. Ces phénomènes accroîtront la demande énergétique et électrique d'au moins 60% d'ici 2030.

Le manque d'accès à l'énergie, comme au Mozambique, ou les pénuries d'électricité, comme celles que connaît l'Afrique du Sud depuis 2022, ont un coût économique majeur pour ces pays. Au Mozambique, seul 40 % de la population a accès au réseau électrique en 2022, entravant le développement du pays (181^e pays en termes d'IDH) tandis qu'en Afrique du Sud, les coupures d'électricité auraient coûté entre 21 et 31 Mds \$ à l'économie du pays en 2022.

Le scénario d'une Afrique durable de l'IEA modélise une trajectoire d'ici 2030 dans laquelle « tous les objectifs de développement liés à l'énergie sont atteints ». L'IEA envisage notamment l'éradication de biomasse pour la cuisson grâce à l'accès universel aux technologies modernes. Si le scénario repose sur un large déploiement des énergies renouvelables dans le continent, il prévoit également un large recours au gaz naturel comme énergie de transition (cf. graphique ci-dessous).

Africa's total primary energy supply by 2030 (IEA's Sustainable Africa Scenario)



Conjoncture

CEMAC – La BEAC maintient son taux directeur à l’occasion du Comité de Politique Monétaire de décembre

Lors du dernier Comité de Politique Monétaire (CPM) tenu le 12 décembre 2023, la BEAC a maintenu son principal taux directeur, le taux d’intérêt d’appel d’offre, à 5%. Les perspectives d’inflation restent supérieures à l’objectif de 3 % de la CEMAC et devraient s’établir à 5,6% en moyenne annuelle en 2023 comme en 2022 avant de se replier à 3,6% en 2024. La BEAC revoit le taux de croissance en 2023 de la zone CEMAC à la baisse à 2,2% contre 2,5% prévus en septembre, en baisse par rapport à 2022 où il était de 2,8%. Ce ralentissement découle principalement d’un recul plus important que prévu de l’activité pétrolière (-2,7% en 2023, contre -0,7% en 2022). Cependant la BEAC anticipe un regain de l’activité économique en 2024 et table sur une croissance à 3,1% en hausse de 0,6 point par rapport aux estimations de 2023. Comparativement à l’année 2022, on note une baisse des réserves de change qui passent d’une couverture de 4,95 mois d’importation en 2022 à 4,12 mois en 2023. Pour 2024, la BEAC anticipe une légère amélioration des réserves de change à 4,23 mois d’importation. Enfin, à l’issue de l’analyse de la stratégie actuelle de gestion de liquidité, le CPM autorise à titre exceptionnel la BEAC « à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours afin d’accélérer la résorption de l’excès de liquidité bancaire sur le très court terme et de mieux monitorer son évolution ».

Afrique du Sud – Le Johannesburg Stock Exchange perd 8,3 Mds USD d’investissements étranger en 2023

Selon les données du Johannesburg Stock Exchange, commentées par Bloomberg, la bourse sud-africaine a enregistré une sortie nette des capitaux étrangers de 8,3 Mds USD en 2023 – ventes de titres détenus par des investisseurs non-résidents. Ce mouvement de retrait s’observe pour la cinquième année consécutive, portant le désinvestissement total à 52 Mds USD entre 2016 et 2023. Il s’explique notamment par la défiance croissante envers le marché sud-africain, en raison notamment de la détérioration des conditions macro-économiques (croissance atone, dégradation des finances publiques, crises énergétique et logistique, etc.), dans un contexte mondial plutôt défavorable aux marchés émergents. A noter que la capitalisation du JSE (equity) a reculé de 11% sur l’année 2023, pour atteindre 19 000 Mds ZAR (1 000 Mds USD). Elle maintient toutefois sa place de première place financière en Afrique et dix-neuvième au monde.

Côte d’Ivoire – Emission avec succès d’un Eurobond de 2,6 Mds USD

Le 22 janvier 2024 annoncé avoir levé 2,6 Mds USD sur le marché financier international. Cet emprunt a été réalisé à travers deux euro-obligations avec des maturités de 9 et 13 ans, pour des taux d’intérêt respectifs de 6,3% et 6,85% au terme d’une opération de couverture de change Dollar-Euro portant sur la totalité du

montant émis. L'émission a mobilisé plus de 400 investisseurs et a été sursouscrite, avec un montant d'engagements dépassant 8 Mds USD. L'essentiel de l'enveloppe servira au rachat et au refinancement d'eurobonds existants et des prêts bancaires internationaux afin d'étaler les échéances de remboursement de la dette extérieure. A noter qu'il s'agit de la première émission d'Eurobond pour un pays africain depuis environ deux ans.

Kenya – FMI : approbation d'un accès exceptionnel supplémentaire de 941,2 MUSD aux titres des EFF/ECF et décaissement au titre de la 6^e revue

Dans le cadre de la sixième revue du programme du mécanisme élargi de crédit (EFF) et de la facilité élargie de crédit (ECF), le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'augmentation de l'accès de 707,3 MDTs (environ 941,2 MUSD), ainsi que le déboursement immédiat de 469,3 MDTs (ou 624,5 MUSD) pour le Kenya. Les deux programmes avaient été approuvés en avril 2021 et prolongés de 10 mois en juillet 2023 jusqu'en avril 2025. Le CA a également approuvé le décaissement immédiat de 45,2 MDTs (environ 60,2 MUSD) dans le cadre de la première revue du *Resilience and Sustainability Trust Fund* (RSF). Le montant total du programme serait ainsi de 3,34 Mds DTS en avril 2025 incluant les 407 MDTs au titre du RSF, soit environ 4,4 Mds USD. Toutefois, le CA a souligné la performance du programme mitigée, qui nécessitera une mise en œuvre renforcée des politiques et réformes à l'avenir, notamment au vu des demandes répétées d'augmentation et des conditions de marché difficiles. Ce nouveau financement doit aider le pays à rembourser les échéances de dette publique importantes en 2024.

Gambie – Le FMI approuve un nouveau programme FEC de 100 M USD

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 12 janvier 2023 un nouveau programme d'une durée de 36 mois avec la Gambie, appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 74,6 M DTS (environ 100 M USD), ainsi que les consultations au titre de l'article IV. L'approbation de ce nouveau programme permet un décaissement immédiat de 10,9 M DTS (14,6 M USD). Celui-ci s'appuiera sur le précédent programme FEC 2020-2023 et sur le Plan de développement national 2023-2027 de la Gambie axé sur la reprise. Le nouveau programme vise à renforcer la reprise économique, à lutter contre l'inflation, à faire face aux pressions sur les devises, à réduire les vulnérabilités de la dette, à faire avancer les réformes structurelles et à favoriser une croissance forte et inclusive. Selon le FMI, la croissance économique, soutenue par le tourisme et le BTP, devrait avoir atteint 5,6% en 2023 et se situer autour de 5% à moyen terme. L'inflation globale reste élevée, à 18% en glissement annuel en octobre 2023, mais devrait diminuer progressivement avec la poursuite du resserrement de la politique monétaire. Les réserves de change devraient légèrement diminuer à moyen terme, mais rester globalement à un niveau adéquat (environ 4 mois) avec le soutien des décaissements du FMI et d'autres partenaires de développement.

Ghana - La Banque mondiale a approuvé un premier appui budgétaire au Ghana de 300 M USD

La Banque mondiale, par le biais de l'Association internationale de développement (IDA), a approuvé une Opération de politique de développement (DPO) de 300 M

USD pour le Ghana. Ce financement représente la première tranche d'une série de trois opérations totalisant 900 M USD sur trois ans, visant soutenir la reprise économique du Ghana et à favoriser une croissance résiliente et inclusive. Cet appui budgétaire vient compléter la deuxième tranche de 600 M USD versée au Ghana dans le cadre du programme FMI, consécutif à l'accord de principe sur les paramètres clés de la restructuration de la dette bilatérale du Ghana conclu le 12 janvier 2024 par le Comité officiel des créanciers (OCC) sous l'égide du Club de Paris.

Le programme de la Banque mondiale, construit autour de 4 piliers, vise à i) rétablir la viabilité des finances publiques ; ii) soutenir la stabilité du secteur financier et le développement du secteur privé ; iii) améliorer la discipline financière dans le secteur de l'énergie ; et iv) renforcer la résilience sociale et climatique. Les réformes soutenues comprennent le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, le contrôle des dépenses, la sauvegarde de la stabilité du secteur financier, l'élimination des obstacles à l'investissement privé, l'assainissement financier et opérationnel du secteur de l'énergie, le renforcement du système de protection sociale du pays, et l'intégration de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique dans toutes les politiques.

Nigéria - Le Gouverneur de la Banque centrale reste confiant sur les des perspectives macroéconomiques du pays

S'exprimant à l'occasion de la publication par le Groupe du Sommet économique du Nigéria (NESG) de ses Perspectives économiques pour 2024, le Gouverneur de la Banque centrale du Nigéria (CBN) Yemi Cardoso a notamment rappelé le relèvement en décembre dernier de la perspective du Nigeria par Moody's, de « stable » à « positive ». M. Cardoso a également justifié son optimisme par les projections de croissance du Gouvernement : 3,76 % en 2024. Yemi Cardoso prévoit également une modération des prix à la pompe de l'essence en 2024, notamment en raison des progrès attendus concernant les principales raffineries du pays. Selon la CBN, les pressions inflationnistes devraient ainsi diminuer en 2024, aussi grâce à la politique monétaire de la banque centrale visant à contenir l'inflation à 21,4 % (moyenne de 21,7 % en 2024 prévue par la Banque mondiale). Par ailleurs, M. Cardoso a annoncé que sa collaboration avec le ministère des Finances et la NNPC devrait conduire à ce que toutes les entrées de devises passent par la CBN, contribuant à l'accroissement des réserves et soutenant ainsi le naira.

Ghana - Le Club de Paris et la Chine parviennent à un accord sur la restructuration de la dette bilatérale du Ghana

Sous l'égide du Club de Paris, le Comité des créanciers officiels (OCC) du Ghana s'est réuni le 8 janvier et est parvenu à conclure un accord de principe sur la restructuration de la dette bilatérale du Ghana. C'est une étape importante dans les efforts déployés pour restructurer la dette extérieure du pays, dont 8 % de dette bilatérale souveraine (5,4 Md USD). Les termes du traitement de la dette doivent désormais être formalisés dans un protocole d'accord entre le gouvernement ghanéen et les créanciers officiels. Après la restructuration de la dette domestique achevée en septembre et celle de la dette bilatérale en cours, le gouvernement

ghanéen doit désormais trouver un accord sur le traitement de son importante dette privée, estimée à 15 Md USD.

Seychelles – Les Seychelles pays le plus riche d’Afrique selon Global Finance

Le dernier classement du magazine britannique *Global Finance* classe les Seychelles comme le pays le plus riche d’Afrique, en 56^{ème} position sur 193 pays, sur la base de son produit intérieur brut par habitant (PIB/ hbt) en parité de pouvoir d’achat (PPA), qui atteint 39 663 USD en 2023. Les Seychelles sont suivies dans ce classement par l’île Maurice (66^{ème} /29 164 USD/hbt), la Libye (73^{ème} /24 559 USD), le Botswana (87^{ème} /19 398 USD) et le Gabon (88^{ème} /19 197 USD). Le classement mondial est actuellement dominé par l’Irlande (145 196 USD), devant le Luxembourg (142 490 USD) et Singapour (133 895 USD).

Tanzanie – Le Comité de politique monétaire a adopté pour la première fois un taux directeur pour la Banque Centrale de Tanzanie

Après une évaluation détaillée des performances récentes de l’économie et de ses perspectives, le Comité de Politique Monétaire (MPC), réuni le 18 janvier, a fixé le taux de Banque Centrale (*Central Bank Rate, CBR*) à 5,5 % pour le premier trimestre 2024. Ce taux vise à maintenir l’inflation dans son objectif de 5 % à moyen terme, tout en soutenant la croissance économique et en assurant la stabilité du taux de change. Pour rappel, la politique monétaire était auparavant axée sur l’utilisation d’une monnaie de réserve, le dollar. La transition du ciblage monétaire vers un cadre de politique monétaire basé sur les taux d’intérêt concrétise l’engagement du pays dans la mise en œuvre du protocole sur l’union monétaire de l’EAC. La Banque centrale (*Bank of Tanzania, BoT*) utilisera les instruments de politique monétaire pour aligner le taux interbancaire à 7 jours à plus ou moins 200 points de base du taux directeur. Selon la BoT, la croissance devrait atteindre près de 5 % en Tanzanie continentale et 7,1 % à Zanzibar. La politique monétaire moins accommodante aurait permis de limiter les tensions inflationnistes et de réduire la pression sur les réserves de change et le taux de change. Le communiqué rapporte également que les résultats budgétaires ont été satisfaisants et que le secteur extérieur s’est amélioré, mais continue de faire face aux chocs extérieurs.

Niger - Maintien des sanctions de la CEDEAO

Le 10 décembre, la Conférence et de gouvernement de la CEDEAO a décidé de maintenir les sanctions approuvées le 30 juillet 2023 contre le Niger. La Conférence, qui a désigné deux chefs d’Etat (Sierra Leone, Togo) pour conduire une médiation avec la junte au pouvoir, a indiqué que les sanctions ne seraient levées que dans l’hypothèse où le Président et ses collaborateurs seraient libérés et où une transition était mise en place pour un retour rapide à l’ordre constitutionnel. Trois jours auparavant, la Cour de Justice de la CEDEAO avait rejeté un recours visant à surseoir à l’exécution des sanctions, jugeant notamment que l’Etat du Niger requérant est une entité "résultant d'un changement anticonstitutionnel de gouvernement et non reconnue par la Cédéao comme gouvernement d'un Etat membre" et n’a ainsi pas de pouvoir d’agir en la matière.

Niger – Augmentation de l’inflation à +7,2% en g.a. en décembre 2023

Selon l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation s'est établi à +7,2 % en glissement annuel (g.a.) en décembre 2023, après +6,8% le mois précédent. Ce niveau d'inflation s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+10,2% en g.a.) et de la catégorie "logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+12,3% en g.a.). Pour l'année 2023, le taux d'inflation moyen annuel se situe +3,7% (contre +4,2% en 2022).

Environnement des affaires

Angola – L'Angola quitte l'OPEP

Le gouvernement angolais a annoncé le 21 décembre 2023 qu'il se retirerait de l'OPEP, en tant que membre à part entière, à partir du 1er janvier 2024. Plusieurs raisons expliquent cette décision prise en Conseil des ministres présidé par le Président angolais. Tout d'abord, l'Angola souhaite concentrer ses efforts sur la mise en œuvre de sa stratégie dans le secteur pétrolier telle que définie dans le Plan de développement national 2023-2027. De plus, le pays estime que sa voix n'est pas suffisamment entendue au sein de l'Organisation, comme l'a déclaré à la presse, le Ministre des ressources minérales, du pétrole et du gaz, Diamantino Azevedo. Surtout, l'Angola a décidé de se retirer sur fond de désaccord sur les quotas de production pétrolière. En effet, Luanda s'était montré insatisfait du quota de 1,11 million de barils/jour qui lui a été attribué lors de la dernière réunion ministérielle de l'Alliance fin novembre qui risquait de l'obliger ultérieurement à réduire sa production (NDLR : du fait des coupes solidaires que pratiquent les membres pour soutenir les cours).

Burkina Faso - Institution d'un prélèvement obligatoire sur les salaires

Le 5 janvier 2024, le Conseil des ministres a adopté un décret qui vise le prélèvement obligatoire de 1% sur les salaires nets des travailleurs du secteur public et privé, ainsi que 25% sur les primes de motivation versées au personnel des ministères, institutions, sociétés d'État et établissements publics de l'État, pour une durée de 12 mois. Les sommes collectées devraient être reversées au Fonds de soutien patriotique (FSP), destiné à financer essentiellement l'équipement et la rémunération des Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP), supplétifs civils des forces de défense et de sécurité. A noter qu'à compter de janvier 2024, la rémunération mensuelle des VDP, passera de 60 000 FCFA (91,5 EUR) à 80 000 FCFA (122 EUR), soit une hausse de 33,3%.

Côte d'Ivoire – Hausse de 10 % des tarifs de l'électricité depuis le 1^{er} janvier 2024

Le 26 décembre 2023, le gouvernement a annoncé une hausse du prix de l'électricité de 10 %. Cet ajustement s'applique à l'ensemble des abonnés depuis le 1er janvier 2024 et a fait passer le prix moyen d'un kilowattheure (kWh) de 79 à 87 FCFA (0,12 à 0,13 EUR), alors que le coût de revient serait de 89 FCFA (0,14 EUR) par kWh. 2ème

hausse en six mois, après celle de 9,6% appliquée à partir du 1er juillet 2023 pour les professionnels des lignes à haute tension, les industriels et les consommateurs ayant une puissance de plus de 15 ampères. Avec une perte d'exploitation estimée à 127 mds FCFA (193,6 M EUR) pour l'année 2023, ces augmentations successives ont vocation à réduire le déficit financier du secteur.

Somalie – La communauté internationale réagit au protocole d'accord entre l'Éthiopie et le Somaliland

Le président de la Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a signé une loi visant à annuler le protocole d'accord controversé entre le Somaliland et l'Éthiopie afin d'illustrer son engagement à sauvegarder sa souveraineté. L'accord, signé le 1^{er} janvier 2024, a pour objectif de garantir à l'Éthiopie un accès militaire et commercial à son littoral maritime en échange d'une potentielle reconnaissance de l'indépendance du Somaliland par rapport à la Somalie. Ce protocole a provoqué des tensions auxquelles diverses organisations internationales ont réagi. L'Union africaine (UA), la Ligue arabe, les États-Unis et l'Union européenne ont tous appelé à une désescalade et au respect de la souveraineté de la Somalie. Il est à noter que les détails de l'accord controversé et de la loi n'ont toujours pas été dévoilés.

Cameroun – Libéralisation des importations de produits pétroliers

Dans une correspondance du Secrétaire général à la Présidence datée du 14 décembre 2023 et adressée au Ministre de l'Eau et de l'Énergie, le Président de la République, Paul Biya, instruit la libéralisation des importations de produits pétroliers. La Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) est ainsi réhabilitée dans son rôle de pilotage du processus d'attribution des quotas aux importateurs majeurs du secteur présentant les profils techniques et financiers requis. Ces derniers sont également autorisés à acquérir les produits pétroliers directement auprès des fournisseurs de leur choix. Le respect de l'application des prix homologués par le Gouvernement sera contrôlé. La société Hydrocarbures Analyses Contrôles (HYDRAC), filiale de la SNH, est chargée du contrôle qualité des produits importés et la SONARA sera en charge de confirmer les analyses réalisées par la société HYDRAC. Cette décision de libéralisation des importations de produits pétroliers intervient dans un contexte marqué par des difficultés d'approvisionnement en essence dans les stations-services au Cameroun..

Guinée équatoriale – Signature d'accords-cadres de coopération avec la Biélorussie

La visite à Malabo du président biélorusse Alexandre Loukachenko et de sa délégation a été marquée par la signature d'accords clés, inaugurant un nouveau chapitre dans la coopération entre les deux pays. Une feuille de route pour la période 2024-2026 comprenant six mémorandums d'entente a été officialisée, couvrant des domaines tels que l'assainissement de l'environnement, les infrastructures industrielles, les travaux publics, la gestion de la documentation,

l'assistance technique et la justice. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif de la Biélorussie d'accroître sa présence économique en Afrique.

Projets et financements

Djibouti – Renforcement des infrastructures du terminal à conteneurs de Doraleh

Le terminal à conteneurs de Doraleh, SGTD, voit sa capacité renforcée par la mise en opération de 4 nouveaux portiques à conteneurs de type « Malaccamax » (c.a.d. pour des navires transportant jusqu'à 23 000 Equivalent Vingt Pieds - EVP) et par l'extension de son parc de stockage de 5 hectares, soit 200 000 EVP supplémentaires. La plateforme djiboutienne est désormais en mesure de traiter les navires à grand gabarit; un critère d'attractivité majeur pour pouvoir capter plus de flux de transbordement tel qu'ambitionné par Djibouti (le transbordement devra compter pour 50 % du trafic au port sous 3 à 5 ans selon le ministère de l'économie). Djibouti cherche en effet à se positionner en hub de transbordement de l'Afrique de l'Est mais doit faire face à la concurrence des ports de la péninsule arabique.

Gabon – Reprise de la coopération avec la Banque Mondiale

Alors que la Banque mondiale avait suspendu ses décaissements à la suite du coup d'Etat du 30 août dernier, le gouvernement gabonais a annoncé la réception d'une lettre entérinant la levée des sanctions à son encontre. De fait, comme en atteste la rencontre entre le Ministère de l'Economie et des représentants de la Banque mondiale, la reprise des projets au sein desquels l'institution financière était engagée est attendue. Parmi ceux-là on compte notamment le soutien financier aux efforts de diversification du pays mais également le financement du projet « Gabon Digital » visant à numériser les services publics et dont la date d'entrée en vigueur avait été fixée au 31 décembre 2023. Au total, les projets de la Banque mondiale au Gabon représentent un investissement de 250,5 M USD.

Afrique centrale – Prêt de 73,4 M EUR de la BAD pour la construction d'un pont reliant le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Le conseil d'administration de la BAD a approuvé le 29 novembre 2023 le prêt de 73,4 M EUR au Cameroun pour financer la construction d'un pont sur le fleuve Ntem reliant Campo, au Cameroun, à Rio Campo en Guinée équatoriale. Cet appui financier se décompose en deux prêts distincts : le premier, d'un montant de 48,96 M EUR, octroyé par la BAD ; et le second, de 24,48 M EUR, est issu du Fonds africain de développement (FAD), le guichet de prêts à taux concessionnels du Groupe de la Banque. Le projet figure parmi les projets intégrateurs de la CEMAC et s'intègre dans le Plan directeur consensuel des transports de l'Afrique centrale (PDCT-AC). Son coût total est estimé à 133,7 M EUR et sa réalisation sera co-financée avec l'appui d'autres partenaires techniques et financiers notamment la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et l'Union Européenne (UE) qui ont annoncé des promesses de financements de 22,9 M EUR et 35 M EUR respectivement. Le projet

sera en l'occurrence un apport essentiel dans la mise en place des infrastructures devant faciliter la mise en œuvre des objectifs de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) pour les deux pays.

Cameroun – Banque Mondiale : 146,7 Mds FCFA pour soutenir les ménages démunis

Le 11 décembre 2023, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Alamine Ousmane Mey, a procédé au lancement officiel du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (PFS-AIE). S'inscrivant en continuité de la première phase du Projet Filets Sociaux (2013-2022), ce nouveau projet, opérationnel de 2023 à 2028, vise à élargir la portée du dispositif de filets sociaux aux ménages les plus démunis et à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes de 18 à 35 ans. Doté d'un financement global de 146,7 milliards de FCFA, provenant de la Banque Mondiale (92,7 Mds FCFA) et de l'État du Cameroun (54 Mds FCFA), le projet soutiendra 356 000 ménages Les Filets Sociaux, principal dispositif d'assistance sociale au Cameroun, visent à combattre la pauvreté chronique.

Cameroun – La BAD approuve un financement de 48,4 Mds FCFA pour la mise en œuvre des réformes du secteur de l'électricité

Le conseil d'administration de la BAD a approuvé le 14 décembre 2023 un prêt de 48,4 Mds FCFA pour la mise en œuvre de la première phase du Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Électricité (PARSEC). Le programme permettra au Cameroun de produire à terme suffisamment d'énergie électrique pour couvrir les besoins du pays qui s'élèvent à 5000 MW et d'exporter le surplus d'énergie vers le Tchad. Au Cameroun, les réformes du secteur sont axées sur le renforcement des capacités du personnel afin de doter le pays des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la chaîne de valeur. Le PARSEC permettra notamment de réduire les pertes commerciales d'électricité, d'améliorer le recouvrement des redevances et de mieux maîtriser les flux d'énergie dans le segment de la distribution à travers la migration du comptage du mode post-payé vers le prépayé et l'installation des compteurs intelligents, y compris au sein des bâtiments publics. Le PARSEC contribuera à l'information/communication à l'endroit des populations afin de vulgariser le nouveau mode de comptage et de sensibiliser les clients au prépaiement.

Congo – La Banque mondiale a approuvé un financement de 80 M USD en faveur du Congo

La Banque mondiale a approuvé le 15 décembre un financement de 80 M USD visant à soutenir les efforts de réformes entrepris par le Congo pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques, et créer des conditions plus propices à une croissance inclusive et durable. Il s'agit du deuxième financement d'une série de trois opérations prévues sur la période 2022-2024. Le premier financement d'un montant de 50 M USD est intervenu en décembre 2022. Cette opération s'articule autour de deux axes prioritaires : le premier vise à renforcer la viabilité budgétaire et la gouvernance, le second à soutenir la diversification économique et l'inclusion.

Congo – La BAD accorde un prêt de 92 M EUR pour soutenir la diversification de l'économie

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé un prêt de 92 M EUR au Congo pour la mise en œuvre de la première phase du Programme d'appui à la gouvernance et à la diversification économique. L'accord relatif à ce prêt a été signé le 23 novembre à Brazzaville par le ministre de l'Economie et des Finances du Congo et le directeur général adjoint de la BAD pour l'Afrique centrale. Ce Programme a pour objectif de renforcer la résilience de l'économie congolaise en tenant compte des chocs climatiques. Il permettra notamment, d'améliorer l'efficacité et la transparence des investissements publics, de renforcer la gouvernance des entreprises publiques, particulièrement par l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire. Ce prêt intervient après l'octroi par la BAD d'un appui budgétaire au Congo de 210 M USD, en décembre 2019, en soutien au programme avec le FMI.

Tchad – Nouvel appui de 340 M USD de la Banque Mondiale

Lors d'une récente visite conjointe à la frontière entre le Tchad et le Soudan avec Filippo Grandi, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Anna Bjerde, directrice générale des opérations de la Banque Mondiale, a annoncé un nouveau financement de 340 M USD pour aider le Tchad à relever des « défis à multiples facettes ». Parmi ces 340 M USD, 90 M USD serviront à répondre à l'afflux massif de réfugiés en provenance des pays voisins. Avec des appuis financiers déjà notables, la Banque Mondiale ajoute ce financement à un portefeuille déjà existant à hauteur de 2,12 Mds USD, dont 235 M USD de financement pour soutenir les réfugiés et leurs communautés d'accueil.

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique du Sud – Le gouvernement sud-africain va autoriser l'arrivée d'investisseurs financiers privés sur les projets de lignes de transmission d'Eskom

Le gouvernement sud-africain devrait bientôt encourager les investissements privés dans les infrastructures de transmission électriques du réseau d'Eskom. Ces investissements devraient se faire dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) avec la nouvelle société de gestion du réseau électrique National Transmission Company South Africa (NTCSA), issue du dégroupage en cours de l'électricien national. Il semblerait que le modèle privilégié serait celui du build-operate-transfer (BOT) afin d'intégrer les ressources l'expertise d'opérateurs externes tout en gardant la propriété publique des réseaux, grâce à la rétrocession prévue à la fin de la concession. Le Ministre de l'Electricité Ramogkopa a ainsi déclaré mardi 16 janvier 2024 qu'il était important que l'Etat reste pleinement propriétaire du réseau. Il a également mentionné que des fonds du Just Economic Transition Partnership (JET-P) mis à disposition par une coalition de pays, dont la France, seraient disponibles pour

aider à financer l'expansion du réseau électrique. Cette décision est notamment motivée par l'incapacité d'Eskom à financer et construire les près de 14 000 kms de ligne électrique nécessaire d'ici 2032 pour mener à bien les nouveaux projets d'énergies renouvelables.

Botswana – De Beers consacre 1 milliard de dollars à l'extension de sa mine au Botswana

De Beers, premier producteur mondial de diamants en valeur, a annoncé le 10 janvier un projet d'investissement d'1 Md USD pour prolonger la durée de vie de sa mine phare de Jwaneng au Botswana. Cette décision intervient dans un contexte de faiblesse persistante du marché mondial du diamant, qui a vu les prix de gros des diamants polis chuter d'un cinquième en 2023, entraînant dans leur sillage les diamants bruts. Anglo American (propriétaire de De Beers) et le gouvernement du Botswana possèdent conjointement Debswana Diamond, l'entreprise contrôlant la totalité de la production de diamants au Botswana. Les deux parties ont déclaré que cet investissement permettra de développer l'infrastructure essentielle pour soutenir le développement du projet. L'objectif de cet investissement est d'agrandir la capacité de la mine de Jwaneng, la mine de diamants la plus riche au monde, afin de compenser la baisse de la production mondiale. A l'été 2023, De Beers et le gouvernement botswanais avaient signé un accord prévoyant l'augmentation de la part des diamants perçus par l'Etat botswanais, qui est passée de 30 à 50%, en échange d'une prolongation de la licence minière de De Beers, prolongée jusqu'en 2054.

Nigéria – La raffinerie Dangote entre en production après des années de retard

La raffinerie de pétrole Dangote au Nigeria a commencé à produire du diesel et du carburant d'aviation, a déclaré la société samedi dernier, après des années de retard dans la construction de l'usine (annoncée pour 2016 lors du lancement du projet en 2013). La raffinerie, plus grande d'Afrique, a été construite sur une péninsule à la périphérie de Lagos pour un coût de 20 Md USD (deux fois supérieur au coût initialement prévu) par l'homme le plus riche du continent, Aliko Dangote. Ce projet est financé sur fonds propres à hauteur de 7 Md USD et d'emprunts – les plus importants réalisés par un groupe privé de l'histoire du Nigeria. La construction en a été pilotée par Engineers India (en EPC) et implique également des entreprises chinoises pour partie. Avec 650 000 bpj, la raffinerie doit accroître de 150 % la capacité actuelle du pays, du reste peu utilisée : si les quatre raffineries publiques du pays affichent une capacité théorique de 445 000 bpj (la 4ème du continent après l'Egypte, l'Algérie et la Lybie), ces installations obsolètes, construites en 1965 et 1989, sont quasiment à l'arrêt (production totale de 5 000 bpj en 2021). Le Nigéria importe ainsi 90 à 95 % de sa consommation de produits raffinés (23,6 Md USD en 2022, soit 40 % des importations totales du pays), contre 20 % en moyenne pour les autres membres de l'OPEC.

Niger – Une prochaine commercialisation du pétrole brut nigérien ?

Le 12 décembre 2023, le Chef de la junte militaire, aurait annoncé le début de la commercialisation du pétrole brut nigérien sur le marché international pour janvier 2024. L'acheminement devrait se faire depuis Agadem jusqu'au Bénin *via* un oléoduc de près de 2 000 km. Selon le gouvernement nigérien, le projet a nécessité un investissement de près de 6,3 Mds USD, dont 4 Mds USD pour le développement des champs pétroliers (gisement d'Agadem) et 2,3 Mds USD pour la construction de l'oléoduc. Ces investissements visent à porter la production pétrolière du pays à 110 000 barils par jour, dont 90 000 barils (soit 81,8% de la production totale) doivent être exportés. Les recettes tirées de cette commercialisation sont estimées à 22 860 barils par jour, soit 25,4% des recettes totales. L'extraction du pétrole brut est assurée par la société China National Petroleum Corporation. Cette déclaration est toutefois à mettre en balance avec les sanctions de la CEDEAO qui jusqu'ocobloquent théoriquement tout acheminement vers le Bénin et ont considérablement ralenti les travaux. Par ailleurs, le Chef de la junte a annoncé la construction d'une seconde raffinerie avec l'appui de partenaires extérieurs dans l'objectif d'atteindre une projection de 200 000 barils jours en 2026. Pour rappel, les réserves du Niger avoisineraient 2 Mds de barils et le pays raffine depuis 2011 environ 20 000 barils par jour à Zinder, dans le centre-est du pays.

Sénégal – Le secteur extractif a généré 420 M EUR de revenus en 2022

D'après le [rapport 2022](#) de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) du Sénégal publié en décembre 2023, les revenus du secteur extractif ont atteint 275,3 Mds FCFA (419,7 M EUR) en 2022. Environ 88% de ce montant ont été affectés au budget de l'Etat (369,4 M EUR, représentant 6,9 % du budget global), le reste étant réparti entre (i) le compte d'exploitation de la société nationale Petrosen, (ii) les fonds propres des organismes collecteurs, (iii) les fonds revenant à l'UEMOA et à la CEDEAO, (iv) les dépenses sociales et environnementales, et (v) le fonds de réhabilitation des sites miniers. Représentant 4,5% du PIB sénégalais, le secteur extractif reste dominé par le sous-secteur minier qui représente 85,6% du total des revenus en 2022, en attendant l'entrée en exploitation de nouveaux gisements hydrocarbures en 2024. En ce qui concerne les exportations, les revenus générés par le secteur extractif ont progressé en 2022 à 32,2% du total, contre 30,6% en 2021.

Gabon – Inauguration de l'usine de GPL de Batanga

Le 8 décembre dernier, l'usine de fabrication du gaz de pétrole liquéfié de Batanga a été inaugurée par le président de la transition Brice Oligui. Cette structure, dont les travaux avaient commencé il y a un an, résulte d'un investissement de plus de 30 Mds FCFA par le groupe Perenco. Le site devrait permettre de produire plus 15 000 tonnes de GPL par an soit 35% de la consommation nationale. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la filière gaz au Gabon où Perenco occupe un rôle majeur avec notamment un investissement d'1 Md EUR pour construire une unité de liquéfaction de gaz naturel au Cap Lopez à l'horizon 2026.

Tchad – Finalisation de l'acquisition de la société Total Marketing Tchad par le groupe Star Oil

Le 1er décembre 2023 la société mauritanienne Star Oil Group a finalisé l'acquisition de l'ensemble des titres détenus par Total Energies au sein de la société Total Marketing Tchad. La société qui détenait un important réseau de stations-service, des

activités de commercialisation de produits pétroliers, ainsi que des activités de fourniture de carburant pour l'aviation, sera renommée Star Oil Tchad. Le changement d'enseigne a débuté le 15 décembre marquant ainsi pour les consommateurs la fin de validité des cartes pétrolières Total Energies et la mise en fonction des nouvelles cartes Star Oil.

Industrie, transports et services

Bénin – La gestion de la SBEE confiée à Eranove

Le gouvernement béninois a confié au groupe français Eranove la gestion déléguée de la Société béninoise d'énergie électrique pour une durée initiale de 26 mois. Un accord entre les deux parties a été signé en ce sens le 12 janvier 2023. Eranove sera ainsi en charge de la distribution et de la commercialisation de l'électricité sur tout le territoire béninois, qui compte 13 M usagers, dont 42% avaient accès à l'électricité en 2021. Ce partenariat public-privé vise à améliorer les performances opérationnelles de la SBEE ainsi que la qualité du produit et des services électriques, et à contribuer à l'équilibre économique et financier du secteur. Il permettra en outre de soutenir l'industrialisation et le développement socioéconomique du pays, tout en favorisant l'atteinte de l'objectif du gouvernement d'un accès universel à l'électricité d'ici 2030. Pour rappel, Eranove, est implanté dans 8 pays en Afrique, dont 5 en Afrique de l'ouest.

Ethiopie – Le secteur financier éthiopien en cours d'ouverture et de structuration

Créée en 2021, l'Autorité des Marchés de Capitaux (ECMA) est, depuis la publication d'une directive le 18 janvier 2024, autorisée à délivrer des licences aux acteurs du marché des capitaux (brokers, banques d'investissements...) et assurera la supervision et régulation des activités des entités disposant d'une licence. Selon le directeur général de l'EMCA, cette directive « fournit un cadre juridique complet pour garantir l'intégrité et la stabilité du marché des capitaux, tout en favorisant la protection des investisseurs et la transparence du marché ». Le secteur financier éthiopien poursuit son processus d'ouverture et de structuration. En mars 2023, l'*Ethiopian Investment Holding* a annoncé l'ouverture du capital de l'*Ethiopian Security Exchange* (ESX) à hauteur de 75 %, les 25 % restants devant être détenus par le gouvernement. *Zemen Bank* est le premier acteur à prendre part au capital de l'ESX à hauteur de 5 % par un investissement de 47,5 METB annoncé le 11 janvier.

Ethiopie – Les blocages internet ont généré 1,59 Mds USD de pertes économiques

D'après un rapport de *Top10VPN*, un site web indépendant d'évaluation et de comparaison de VPN, l'Ethiopie aurait perdu 1,59 Mds USD en 2023 en raison des blocages internet dans diverses parties du pays. Entre février et juillet 2023, le gouvernement a bloqué les réseaux sociaux tels que Facebook, YouTube, Telegram, et Tiktok dans tout le pays suite à des tensions politico-religieuses. Ceci a augmenté la demande pour les VPN de 3651 %. En août 2023, une coupure totale d'internet a été mis en place dans la région Amhara à cause des tensions avec les milices locales. La connexion a été partiellement restaurée en novembre 2023. L'Ethiopie serait ainsi

le 2^{ème} pays à avoir enregistré le plus de pertes liées aux coupures volontaires d'internet dans le monde.

Madagascar – L'opérateur téléphonique Orange Madagascar obtient la troisième licence internet globale (fibre optique et 5G)

Le ministre malgache chargé du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications a annoncé le 19 janvier l'acquisition par l'opérateur téléphonique Orange Madagascar d'une licence internet globale auprès de l'Etat malgache. Orange Madagascar devient ainsi le troisième opérateur à pouvoir déployer la technologie 5G et la fibre optique à Madagascar, après les Telma (groupe Axian) et *Blueline*. Le coût de la licence globale, dont la validité s'étend sur une période de 15 ans, s'est élevé à 30 MEUR. Cette décision, en ligne avec l'adoption en avril 2023 de plusieurs décrets visant à renforcer la libéralisation du secteur des télécommunications, et dans le cadre du Plan Stratégique Numérique 2023-28 du gouvernement malgache, qui inclue la mise en œuvre de la digitalisation et l'amélioration de l'inclusion numérique et financière.

Mozambique – Accord entre le Mozambique et DP World pour le renouvellement de l'exploitation du port de Maputo et son agrandissement

Le Mozambique a approuvé le renouvellement du contrat d'exploitation du port de Maputo auprès d'un consortium mené par l'opérateur portuaire dubaïote DP, et qui comprend également un projet de développement pour un montant de 2 Mds USD. Le consortium, qui associe également l'opérateur ferroviaire public du Mozambique (Portos e Caminhos de Ferro de Moçambique), a obtenu une prolongation de 25 ans, jusqu'en 2058. L'accord prévoit des investissements de près de 1,1 Md USD d'ici 2033, date à laquelle la concession initiale devait prendre fin. L'expansion du port est motivée par la croissance record de ce dernier qui bénéficie de la déliquescence logistique de ses voisins sud-africains (Durban, Richards Bay). Ainsi, la capacité du port devrait être portée à 54 millions de tonnes par an d'ici 2058, contre 37 millions de tonnes cette année. Cela inclut l'extension d'un terminal charbonnier à Matola, près de Maputo, qui passera de 7,5 millions de tonnes à 18 millions de tonnes par an. La capacité annuelle d'expédition de conteneurs quadruplera presque pour atteindre un million d'unités au cours de la même période.

Nigeria - La CBN paie 61,6 M USD d'arriérés aux compagnies aériennes

La Banque centrale du Nigéria (CBN) a annoncé lundi qu'elle avait versé 61,6 M USD aux compagnies aériennes par l'intermédiaire de diverses banques, dans le cadre de ses efforts au cours des trois derniers mois pour solder ses arriérés auprès des compagnies étrangères. Selon Hakama Sidi Ali, directrice par intérim du Département de la communication de la CBN, le règlement des opérations de change de la Banque centrale porte à 2 Md USD l'arriéré total résorbé en trois mois, tous secteurs confondus. Elle considère que l'action de la CBN devrait renforcer le naira sur le marché des changes, et améliorer la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie nigériane.

Les compagnies aériennes étrangères qui opèrent au Nigeria ont toutefois exprimé leur déception face aux 61,6 M USD de l'Etat fédéral comme premier versement pour compenser les 800 M USD encore bloqués dans le pays, par la voix le président de l'Association des compagnies aériennes étrangères et des représentants au Nigeria (AFARN), Dr Kingsley Nwokoma, lors d'une conférence de presse tenue à l'aéroport international Murtala Muhammed, à Lagos, ce jeudi.

Sénégal - Inauguration du BRT

Le 14 janvier 2024, le Président de la République a procédé à l'inauguration officielle du Bus Rapid Transit (BRT), financé à hauteur de 419 Mds FCFA (638,8 M EUR), dont 69 % par l'Etat et les partenaires au développement (Banque mondiale, Fonds vert pour le climat et Banque européenne d'investissement) et 31 % par le secteur privé. Le projet BRT est un système de réseau de bus électriques à voie dédiée qui s'étend sur 18,3 km reliant le centre-ville de Dakar (Petersen) et la ville de Guédiawaye. Complémentaire au TER (train express régional), le BRT ambitionne de transporter 300 000 passagers par jour et devrait ainsi contribuer à améliorer significativement la mobilité dans la région de Dakar. L'exploitation du réseau de 121 bus (158 à terme), qui doit démarrer dans les prochaines semaines, a été confiée pour 15 ans à Dakar Mobilité, une société de droit sénégalais détenue à 70 % par l'entreprise française Meridiam et à 30 % par le Fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal (FONSIS).

Agriculture et agroalimentaire

Niger - Près de 40% des villages agricoles en déficit pour la campagne 2023

Le 4 janvier 2024, le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a fait une communication au Conseil des Ministres sur le déficit de la campagne agro-sylvo-pastorale et hydraulique 2023. Au niveau agricole, ce déficit a touché 5 343 villages agricoles, soit une proportion de 39,6%, tandis que sur le plan pastoral, le déficit fourrager s'élève à 18,5 M tonnes, représentant 53,9% des besoins nationaux. Ces déficits s'expliquent notamment par des sécheresses, des attaques contre les cultures, des inondations, la baisse de la fertilité des sols et l'insécurité dans certaines zones de grande production. Pour pallier à cette situation, le gouvernement nigérien prévoit l'accélération de la mise en œuvre du programme Initiative Souveraineté Alimentaire par l'intensification des productions animales et des cultures irriguées 2023-2024. L'objectif visé est d'atteindre une production de 7,6 M tonnes de cultures horticoles en favorisant la petite irrigation, et augmenter la production laitière et avicole.

Côte d'Ivoire – Suspension des exportations de produits vivriers

Dans un avis datant du 15 janvier 2024, le gouvernement ivoirien a annoncé la suspension de l'exportation des produits vivriers pour une période de 6 mois. Cette mesure vise à assurer un approvisionnement régulier des marchés ivoiriens en produits vivriers afin de garantir la sécurité alimentaire sur le territoire. Les denrées concernées par cette mesure de suspension sont le manioc, l'igname, le maïs, le riz, le mil, le sorgho, le fonio, la graine de palme, la banane plantain, la tomate, le gombo, le piment, l'aubergine et tous leurs dérivés.

Agenda

29-31 janvier 2024	CEMAC Fintech Forum	Douala, Cameroun
5-8 février 2024	Mining Indaba	Le Cap, Afrique du Sud
19-23 février 2024	Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat	Yaoundé, Cameroun
20-25 février 2024	Ocean Innovation Africa	Le Cap, Afrique du Sud
5-7 mars 2024	Africa Energy Indaba	Le Cap, Afrique du Sud
24-26 avril 2024	8 ^e édition de la semaine française de Kinshasa	Kinshasa, RDC
Avril 2024	EU Business Forum	Nigéria
23 avril 2024	Forum du CIAN, "Investir en Afrique 2024"	Paris, France
Mai 2024	EU Business Summit	Ghana
14-15 mai 2024	Invest in Africa Energy	Paris, France
14-17 mai 2024	NAMPO, salon de l'agriculture	Bothaville, Afrique du Sud
12-14 juin 2024	Mining Week Lubumbashi	Lubumbashi, RDC
Octobre 2024	Business Forum régional de la chambre de commerce	Johannesburg, Afrique du Sud
Novembre 2024	French week	Nigéria
11-14 novembre 2024	AfricaCom	Le Cap, Afrique du Sud
19-20 novembre 2024	Ambition Africa	Paris, France

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobnik**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Thierry Blin**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Jérôme Baconin**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Julien Defrance**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Annie Biro**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Christophe Morchoine**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Burkina Faso, Niger : **Dominique Lebastard**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Stéphane Tabarié (stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr)

Thomas Kergonou-Jimenez (thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>